

Ba 28. Jan. 71 1.6

3003 Berne, le 27 janvier 1971

o.713-84. - VH/mey

ad. EC 114/23 (1-3-3)

Monsieur Maurice F. Strong  
Secrétaire général  
de la Conférence des Nations Unies  
sur l'environnement  
Palais des Nations

1200 G e n è v e

Monsieur le Secrétaire général,

Nous avons donné toute notre attention à votre lettre du 21 décembre 1970 concernant la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement.

Pour déférer au désir que vous avez exprimé dans cette communication, les autorités fédérales s'efforcent de réunir à votre intention des indications en vue de la prochaine réunion du Comité préparatoire. Leur tâche n'est cependant pas facile actuellement, car elles se trouvent dans une phase de réorganisation et de transition due à l'adoption ou la préparation de nouvelles mesures constitutionnelles et législatives dans le domaine de l'environnement.

Nous voudrions, aujourd'hui, commencer par vous faire part de quelques premières observations sur le programme de la Conférence.

Les avis que nous avons recueillis nous

./.



amènent à suggérer que les gouvernements, au premier stade que constituera la réunion de Stockholm, concentrent leur attention et leurs efforts sur le niveau I défini dans le document A/CONF. 48/PC.8, celui donc de l'optique intellectuelle et conceptuelle. Ce faisant, ils pourraient mener à bonne fin une mission d'information générale et poser les principes et les bases d'une nouvelle forme de coopération internationale.

En revanche, à notre sens, il conviendra de passer sans précipitation aux niveaux suivants, particulièrement en ce qui concerne l'élaboration de traités multilatéraux, si l'on veut mettre sur pied des instruments bien construits, de manière à recueillir l'approbation d'une majorité importante d'Etats.

Quant aux thèmes des débats de Stockholm, nous partageons de manière générale l'opinion émise à la page 10 du document déjà cité, selon laquelle le choix devrait porter sur un nombre relativement peu élevé.

Parmi les sujets dont la liste a déjà été donnée, le problème des relations entre les divers moyens de communication et l'environnement revêtent une importance capitale pour plusieurs administrations fédérales, qui se soucient de formuler une conception générale des transports. La Suisse pourrait probablement, dans ce domaine, apporter une contribution concrète aux travaux de Stockholm si vous le désiriez.

Non sans rapport avec ce problème, le rôle

du tourisme dans l'environnement nous a été indiqué encore comme pouvant être ajouté aux thèmes déjà prévus et retenu par préférence. Le tourisme prend une importance croissante pour les pays en voie de développement. Quels sont, par exemple sur un pays jusqu'à présent peu peuplé, les effets de l'introduction d'un flot de touristes ? Quelles sont les conséquences du tourisme pour un pays agraire, sur les réserves de gibiers ? Comment de tels pays peuvent-ils utiliser leur territoire pour le tourisme de la meilleure manière possible, dans la limite des impératifs de l'écologie ? Voilà certains des aspects que la Conférence pourrait étudier.

Espérant que ces remarques vous seront utiles et saisissant cette occasion pour vous assurer du vif intérêt du Gouvernement suisse pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de notre haute considération.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL  
Organisations internationales  
p. o.

Voirier